

## Amendements de Sauvons l'Europe à la Convention Europe du Parti Socialiste

Sauvons l'Europe est une association pro-européenne et progressiste qui s'engage dans la construction d'une Europe à vocation sociale et soucieuse du développement humain, espace démocratique et des droits de l'Homme, acteur écologique dans le concert mondial. Aujourd'hui, à travers le soutien de nos adhérents et sympathisants membres du Parti socialiste, nous participons au débat qui l'étreint pour partager notre point de vue sur son insertion dans le monde européen.

Dans ce cadre, nous déposons **trois amendements** au projet de texte de la Convention, pour une **Europe démocratique**, avec son parlement européen au centre du jeu et une alliance progressiste allant de la gauche radicale de gouvernement au centre social et démocrate ; et pour une **Europe ouverte**, c'est-à-dire une Europe qui participe à la marche du monde et qui tend la main aux pays du bassin méditerranéen en train d'inventer leur modèle propre, avec un Erasmus euroméditerranéen.

### Premier amendement

*Page 19, dans le 3<sup>ème</sup> paragraphe du III, remplacer la phrase « Le président de la Commission sera l'émanation directe de la majorité au Parlement » par :*

**Le président de la Commission sera l'émanation directe de la majorité au Parlement ; l'ensemble de la Commission sera compatible avec cette majorité dont elle met en œuvre le projet et devant laquelle elle est responsable.**

#### *Explication :*

Pour la démocratisation du système européen, il est fondamental que les citoyens aient pu identifier les candidats à la présidence de la Commission, les partis politiques qui les soutiennent et le projet politique qu'il portent. Pourtant, si l'ensemble des autres membres est nommé par les gouvernements nationaux en fonction de leurs équilibres politiques propres, l'orientation politique de la Commission restera largement indépendante du résultat des élections. Il est donc nécessaire qu'une négociation intervienne entre le président de la Commission et la majorité parlementaire d'un côté, et les Etats membres de l'autre pour parvenir à des nominations qui aboutissent à une Commission compatible avec le projet politique choisi par les électeurs.

## Deuxième amendement

*Page 19, dans le 3<sup>ème</sup> paragraphe du III, compléter la phrase « Au Parlement européen, nous souhaitons bâtir des majorités durables et solides » par :*

**, ce qui ne sera possible qu'en formant une coalition europrogressiste rassemblant la gauche radicale de gouvernement, les socialistes, les écologistes et le centre démocrate et humaniste.**

### *Explication :*

Projeter mécaniquement au niveau européen nos habitudes de coalition nationales serait une grave erreur. Le mode de scrutin proportionnel à un seul tour des élections européennes comme la très grande variété des traditions politiques nationales interdisent en pratique qu'une majorité parlementaire durable et solide, conservatrice comme progressiste, puisse exister sans un apport significatif des forces politiques du centre. Un lien avec la gauche antilibérale sera nécessaire pour rééquilibrer cette majorité. Sauf à accepter des combinaisons de couloir obscures une fois l'élection passée, cette obligation d'alliance europrogressiste doit être assumée devant les électeurs. Ceci n'interdit pas la compétition électorale, de la même manière que chacun sait et intègre dans son vote en France que les différentes formations de gauche se retrouvent au second tour après s'être affrontées au premier. Les Verts européens s'inscrivent clairement dans cette démarche, et le PSE doit animer le même dialogue avec les autres forces politiques en cause.

## Troisième amendement

*Page 16, à la fin du 4<sup>ème</sup> paragraphe sur la solidarité avec les révolutions arabes, ajouter :*

**L'expérience de la liberté, de la démocratie et de l'Etat de droit en Europe a ouvert d'autres horizons pour une partie importante de la jeunesse arabe. Ce lien doit être maintenu et renforcé grâce à un programme Erasmus euro-méditerranéen pour les étudiants, les jeunes professionnels et entrepreneurs.**

### *Explication :*

C'est en Tunisie, pendant le printemps arabe, que nous avons pris conscience de l'importance fondamentale dans l'expérience révolutionnaire de la circulation des jeunes entre les deux rives de la Méditerranée. Les séjours en Europe des étudiants, puis des jeunes professionnels, leur ont offert la connaissance quotidienne de ce qu'est une démocratie, qu'ils ont partagée à chacun de leurs retours. Maintenir cette capacité de circulation est un geste de solidarité essentiel avec les forces de transition démocratique dans le monde arabe. Pour ceci, nous proposons un programme Erasmus euro-méditerranéen adapté aux problématiques de ces pays, dont nous avons fait approuver le principe par le Parlement Européen le 15 septembre 2011 (389 eurodéputés soutenant la déclaration écrite) et que François Hollande a repris à son compte pendant la campagne présidentielle.